

CARA

A U V E R G N E - R H Ô N E - A L P E S



**EUROPEAN CLUSTER
FOR MOBILITY SOLUTIONS**



JO 2030 – Rencontres de Marseille & Mode d'emploi

Actions mises en place avec le soutien de

IVECO
GROUP

IVECO
BUS

VOLVO
VOLVO GROUP

RENAULT
TRUCKS

Université
Gustave Eiffel

ifp
Energies
nouvelles

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

État - Région - France
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MÉTROPOLÉ
GRAND LYON

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE

Labellisé :
les pôles de
compétitivité
Innovation Collaborative, Coexistence Collective
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Représentant :
PFA
FILIERE
AUTOMOBILE
& MOBILITES

FIF
Fédération
Industrielle
Française

France Vêlo
la plus innovante

À l'attention des entreprises du réseau CARA,

Afin d'y représenter l'écosystème régional des acteurs de la mobilité, et de pouvoir vous informer des discussions tenues dans le cadre des JOP 2030 (Jeux Olympiques et Paralympiques 2030) en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, CARA était présent à la Rencontre qui s'est déroulée à Marseille le 25 mars dernier.

Une rencontre stratégique pour comprendre la mécanique des Jeux 2030

La rencontre organisée à Marseille a constitué un moment clé pour saisir la structuration institutionnelle, économique et opérationnelle des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030.

Elle a rassemblé les représentants de l'État, des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, la SOLIDEO, le Comité d'Organisation (COJOP), ainsi que de nombreux acteurs économiques et territoriaux.

L'ambition affichée est considérable : les Jeux 2030 doivent être à la fois un événement sportif d'envergure mondiale, un projet d'aménagement alpin unique et un accélérateur pour les filières industrielles françaises. Avec près de 880 M€ d'investissements publics pour les ouvrages pérennes et plus d'un milliard d'euros d'achats opérationnels prévus par le COJOP, l'enjeu est double : réussir l'événement et créer une dynamique territoriale durable.

L'accent est mis sur la transparence, la **RSE** avec un **poids entre 20 et 30 %** dans les critères d'attribution des appels d'offres, et l'accès facilité pour les **TPE/PME**, notamment celles du territoire, avec pour objectif qu'elles obtiennent plus de **50 % des marchés**.

Du côté institutionnel, la réunion a permis de clarifier que la préparation des Jeux se fait en trois étapes complémentaires :

- SOLIDEO pour la construction des infrastructures (cf. page 3) ;
- COJOP pour l'organisation opérationnelle (cf. page 4) ;
- État et Régions pour garantir le pilotage, la cohérence et les arbitrages (cf. page 5).

Selon les éléments présentés par Élie Patrigeon, directeur Impact, Héritage et Durabilité du COJOP, les Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030 devraient générer **plus de 6,3 milliards d'euros d'impact économique global** pour la France. À l'échelle des régions hôtes (Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur), les retombées directes sont estimées à **plus de 2,2 milliards d'euros**, soit une **plus-value nette d'environ 1,6 milliard d'euros** une fois les investissements publics et privés réintégrés. En matière d'emploi, les Jeux devraient soutenir **46 000 postes** au total, dont **26 500 au cœur même des territoires alpins**, avec une concentration de plus de **56 % des emplois dès la période 2026-2029**, c'est-à-dire bien avant l'événement lui-même. Ces chiffres confirment que les Jeux ne constituent pas seulement une vitrine internationale, mais aussi un **levier économique structurant**, capable de stimuler durablement les filières locales, de soutenir l'innovation et d'accélérer les investissements territoriaux.

La SOLIDEO : une organisation au cœur de la construction et de l'aménagement

La SOLIDEO sera l'acteur technique majeur du projet dans les prochaines années.

Elle porte l'ensemble des ouvrages pérennes : équipements sportifs, villages olympiques, voiries, ouvrages d'art, sites d'accueil, plateformes logistiques, aménagements alpins sensibles. L'intervention de la SOLIDEO à Marseille a mis en lumière plusieurs points essentiels.

Un calendrier particulièrement resserré

Les étapes annoncées sont les suivantes :

- 2026 : lancement des appels d'offres et contractualisations ;
- 2027–2029 : construction des ouvrages, avec un pic d'activité à partir de mi-2027 ;
- Début 2030 : livraison intégrale au COJOP.

Le délai très court entre l'installation du comité d'organisation et l'ouverture des Jeux impose une cadence d'exécution rarement observée pour un événement international de cette ampleur. Les entreprises doivent donc envisager leur mobilisation bien plus tôt qu'à l'accoutumée dans le cycle classique d'un appel d'offres.

Zéro marché infructueux : un impératif total

Contrairement à d'autres projets publics, il n'y a aucune latitude pour relancer un marché qui ne recevrait pas de proposition conforme. C'est un message stratégique : les entreprises doivent se préparer, se regrouper si nécessaire, et être en capacité de répondre rapidement pour éviter tout engorgement du calendrier.

Des attentes élevées en termes de maîtrise technique

Les sites alpins concernés impliquent :

- des travaux en altitude ;
- une forte dépendance aux saisons ;
- des contraintes environnementales strictes ;
- une exigence de robustesse et de sécurité renforcée.

Ces conditions ouvrent des opportunités pour les entreprises présentant des solutions techniques éprouvées ou innovantes, notamment dans la construction durable, les mobilités spécialisées, la performance énergétique et la gestion des flux.

Le COJOP : la dimension opérationnelle et événementielle

Le COJOP portera l'ensemble des achats liés à la tenue des Jeux.

Cela recouvre un spectre d'interventions très large :

- équipements temporaires ;
- transport des athlètes, officiels et spectateurs ;
- déploiement de solutions hydrogène et électriques ;
- gestion logistique et coordination des flux ;
- systèmes numériques, sécurité et supervision.



Les appels d'offres du COJOP seront publiés progressivement entre 2026 et 2027, laissant un temps de préparation pour tester les solutions et organiser les chaînes d'approvisionnement.

L'ensemble de ces marchés sera centralisé sur la plateforme Marchés 2030 : <https://www.marches2030.org/>

Cette plateforme devient dès aujourd'hui le point d'entrée privilégié pour toute entreprise souhaitant se positionner.

De nombreux documents y sont d'ores et déjà rassemblés :

[Stratégies](#) [Appels d'offres](#) [Annuaire des entreprises](#) [FAQ](#)

COJOP ALPES 2030

Stratégie des achats à impacts

Consulter

COJOP ALPES 2030

Cartographie des achats

Consulter

COJOP ALPES 2030

Calendrier des achats

Consulter

SOLIDEO ALPES 2030

Stratégie des achats

Consulter

SOLIDEO ALPES 2030

Programme

Consulter

Une gouvernance exigeante et un séquençage institutionnel millimétré

Cette réunion de Marseille a permis de mesurer l'importance de la gouvernance dans ce projet. Les décisions ne sont pas prises simultanément : elles sont séquencées afin de sécuriser les étapes, éviter les chevauchements et maintenir une lisibilité collective.

Ce séquençage repose sur :

- l'installation progressive des organes décisionnaires ;
- la validation successive des budgets et feuilles de route ;
- l'activation des marchés selon une logique thématique puis territoriale ;
- la coordination permanente avec les collectivités concernées.

Les entreprises doivent comprendre ce cadre pour se positionner au bon moment et auprès des bons interlocuteurs.

Durabilité, innovation et héritage territorial : des piliers centraux

Les Jeux 2030 ambitionnent d'être un modèle de transition.

Trois dimensions structurent les consultations à venir :

1. Durabilité

Tous les marchés comporteront des critères RSE significatifs, avec un socle minimal de 20 %, pouvant atteindre 100 % pour certains lots stratégiques.

Cela concerne notamment l'empreinte carbone, l'efficacité énergétique, la gestion circulaire des matériaux, la préservation des écosystèmes alpins.

2. Innovation

L'objectif est de faire des Jeux un démonstrateur national, notamment en matière de mobilité propre, d'aménagement résilient, de solutions numériques avancées, de gestion intelligente des flux et d'optimisation énergétique. La SOLIDEO dispose d'un budget de 24 millions d'euros consacré à l'innovation.

3. Héritage territorial

Les infrastructures construites ou rénovées doivent être pensées pour leur usage post-Jeux. Elles devront bénéficier durablement aux :

- stations alpines ;
- habitants ;
- entreprises locales ;
- filières sportives ;
- activités de tourisme quatre saisons.

Un impératif opérationnel : aucune procédure d'achat ne doit échouer

Ce point est revenu tout au long de la rencontre : un seul marché infructueux pourrait déséquilibrer l'ensemble de la planification.

C'est une différence majeure par rapport à d'autres projets publics.

Conséquences pour les entreprises :

- vigilance accrue dès 2026 ;
- préparation des dossiers en amont ;
- constitution rapide de groupements pluridisciplinaires ;
- anticipation logistique et ressources mobilisables ;

- compréhension fine des exigences RSE.

Opportunités pour les entreprises du réseau CARA : un champ d'action très large

Les domaines d'excellence portés par CARA correspondent directement aux besoins du COJOP et de la SOLIDEO.

Les opportunités sont concrètes dans les secteurs suivants :

- mobilité propre (hydrogène, électrique, hybridation) ;
- infrastructures de recharge et solutions énergétiques ;
- logistique intelligente, gestion de flux et optimisation des déplacements ;
- systèmes de transport intelligents (ITS) ;
- navettes, véhicules spécialisés, matériel de maintenance ;
- supervision, data, sécurité des mobilités.

Dans ce contexte, **les entreprises de CARA disposent d'un avantage concurrentiel naturel**, à condition de **se structurer tôt et de suivre régulièrement la dynamique des marchés**.

Conclusion

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030 représentent un projet d'envergure exceptionnelle, marqué par des exigences opérationnelles très fortes, un calendrier non négociable et une ambition durable affirmée.

Pour les entreprises du réseau CARA, il s'agit d'une opportunité rare de valoriser savoir-faire, solutions innovantes et technologies de pointe, tout en contribuant à un projet national porteur.

CARA reste pleinement mobilisé avec ses partenaires pour accompagner les entreprises dans :

- la mise en visibilité de ses adhérents (« Livret des solutions innovantes » remis aux organisateurs)
- la mise en relation avec les acteurs clés,
- la structuration de groupements,
- la préparation des réponses aux appels d'offres.

Nous nous tenons à votre disposition pour avancer à vos côtés dans cette dynamique stratégique.



Votre point de contact chez CARA :

Nathan JARJOT-JOVER, Chargé de mission Opérateurs de Transports & Territoires

Adresse e-mail : nathan.jarjot-jover@cara.eu

Téléphone : 06 99 79 79 38